

MÉDECIN RÉFÉRENT PROTECTION DE L'ENFANCE

Docteur Sylvie CAVARÉ-VIGNERON

18ème journée régionale Réseau Périnatal Lorrain

14 avril 2023

SOLIDARITÉS

LES MISSIONS

décret 2016-1503 du 7 novembre 2016

Articulation entre tous les services/acteurs concourant aux dispositifs de Protection de l'Enfance:

- les services départementaux : PMI, CEMMA (CRIP), Régulation des accueils, Assistants familiaux, Adoption, REPE, MNA, Jeunes Majeurs, Observatoire
- les médecins libéraux, hospitaliers, la santé scolaire
- les établissements : REMM, MECS, Lieux de vie, SOS Village

SOLIDARITÉS

LES MISSIONS

Veille à une meilleure prise en compte de la santé physique et psycho-affective des enfants accompagnés par l'ASE:

- coordination des parcours de santé de l'enfant confié (lien avec partenaires extérieurs) mise en place d'un dossier santé, d'un bilan de santé enfant confié...
- accompagnement des situations complexes, conseils techniques aux équipes
- expertise médicale, en lien avec médecins PMI, sur les Info Préoccupantes
- identification des besoins de santé
- lien avec la MDPH

LES MISSIONS

Contribue au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information sur les conduites à tenir dans ces situations

SOLIDARITÉS

LES MISSIONS

Interlocuteur départemental en matière de protection de l'enfance pour les médecins libéraux, hospitaliers, de santé scolaire

SOLIDARITÉS

LES ACTIVITES

Expertise médicale dans le domaine de la PE en soutien de l'ensemble des services et des partenaires

Coordination du suivi santé

Formation et information des professionnels médicaux et paramédicaux

Adhésion au groupe national des MRPE, à la SFPML

SOLIDARITÉS

LES PROJETS

- Dossier Santé pour tous les enfants confiés (dossier informatisé): pupilles de l'état, dossier ouvert pour chaque situation abordée
- Bilan d'entrée (examen santé) pour tous les enfants arrivant en PE (Ass Fam, établissement...)
 - ♦ PMI pour les moins de 6 ans
 - ♦ Médecin traitant pour les plus de 6 ans (+Centre Med Prev)
- Projet avec village SOS (PMI, Village, Med traitant)
- Enquête auprès des Ass Fam sur la santé psychique
- Carnet de santé pour les MNA...

SITUATIONS DE VULNERABILITE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

- Enfants confiés: nbre, âge, facteurs de vulnérabilité
- Futures et jeunes mères (pères) placées: facteurs de risque
 - ◆ Âge
 - ◆ Pathologies psy, DI,
 - ◆ Violences subies/physique, sexuelle, prostitution
 - ◆ Comportements addictifs
 - ◆ Ressources familiales pauvres, isolement
- Vigilance particulière: suivi grossesse, durée d'hospitalisation,
- Réseau RAFAEL: enfants prématurés, petit poids et **fragiles**

LES INFORMATIONS PREOCCUPANTES

- Les IP concernent les enfants nés, en danger ou en risque de danger

- Les IP prénatales → anticiper les risques pour un enfant à venir, repérage précoce, travail de collaboration entre différents partenaires

 - Éviter un placement lorsque cela est possible

 - Ne pas le retarder/conséquences délétères pour l'enfant

- Pas d'évaluation PMI/SSD en anténatal

SOLIDARITÉS

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

SOLIDARITÉS